

Jean-Claude Bénard, rideau sur 40 ans de syndicalisme

Clicanoo.re - publié le 9 avril 2012 - 06h58



« Je suis très déçu que l'on n'ait toujours pas obtenu une véritable étude sur la formation des prix, d'un bout à l'autre de la chaîne. C'est une question de volonté politique. » (Photo Stéphan Lai-Yu)

Jean-Claude Bénard, figure locale du syndicalisme s'il en est, prendra sa retraite le 1er juin. Cette date marquera la fin de son activité en tant que contrôleur principal au SIP, Service des impôts des particuliers, à Saint-Paul. Mais surtout, sa carrière syndicale s'achèvera le 27 avril, à l'occasion de l'assemblée générale de l'union Snui Sud Trésor Réunion Solidaires. Le secrétaire général national du SNUI, Laurent Gathier, viendra d'ailleurs tout spécialement à la Réunion pour applaudir le lâcher de rideau sur 40 ans de syndicalisme.

Jean-Claude Bénard a toujours tenu à rester vivre à la Réunion. Pourtant, c'est à Paris, au lycée Jules-Ferry, qu'il passe son baccalauréat en 1963. Le Réunionnais, dont les parents fonctionnaires disposent de congés administratifs d'un an tous les cinq ans, effectue de fait une partie de sa scolarité en métropole. « 1963, c'est aussi l'année de la mort d'Edith Piaf et de John Fitzgerald Kennedy que j'admirais », témoigne Jean-Claude Bénard. Et d'ajouter : « Paris m'a fait découvrir la lecture. J'engloutissais quasiment un livre par jour. »

Le hasard des impôts

Jean-Claude Bénard entre dans l'administration sur concours en 1966. « J'ai atterri aux impôts par hasard, déclare-t-il. En réalité, je voulais faire prof de gym ! » Mais le féru de rugby s'est cassé l'épaule au mauvais moment. En 1968, il espère pouvoir continuer son professorat d'éducation physique à l'armée. Mais décidément, le sort s'acharne, Jean-Claude Bénard ne rentre pas dans le quota d'étudiants acceptés. Après trois jours de tests, on lui confie la mission d'enseignant au RSMA (Régiment du service militaire adapté). « Ce qui m'a marqué pendant cette année d'armée, en 68, c'est l'accident du Général Ailleret, qui était en venue en visite à la Réunion, raconte Jean-Claude Bénard. Au retour, son avion s'est écrasé à Sainte-Marie, faisant 19 morts. J'avais dû avec d'autres aller rechercher les corps et les morceaux de corps, ensuite entreposés dans ma salle de cours. Cet événement est resté gravé dans ma mémoire pour toujours. » Une fois embauché aux impôts, Jean-Claude Bénard monte en grade progressivement au cours de sa carrière, sur concours. Il refuse deux promotions cependant, qui lui auraient imposé un passage par la métropole.

L'évidence du syndicalisme

Jean-Claude Bénard se lance dans l'activité syndicale dès le début des années 70, au Snui (Syndicat national unifié des impôts) qu'il ne quittera plus ensuite. En 1975, il met en place un bureau local et devient secrétaire général du Snui Réunion. Il le restera jusqu'en 1995. Egalement administrateur régional du Snui, il participe aux décisions des instances nationales, à l'occasion de réunions qui se tiennent à Paris, tous les trois mois. « J'ai assisté à mon premier congrès syndical à Péroz-Guirrec en 1978, l'année de la marée noire. » Il n'en ratera aucun par la suite. En 1998, il devient président du Conseil syndical du Snui pour un mandat de trois ans. « Un cadeau énorme des instances nationales », déclare-t-il. En 2005, il est élu membre de la commission nationale spécialisée, sorte d'organe consultatif du Conseil syndical du Snui, à Paris, qu'il quittera en décembre 2012. Jean-Claude Bénard a également été élu à l'ex-CESR, aujourd'hui CESER (Conseil économique, social et environnemental de la Réunion), où il a présidé la commission des affaires générales et financières, et celle de l'évaluation des politiques locales. Puis, il a continué à siéger au conseil pendant six ans en tant que personnalité qualifiée par le préfet, pour le suivi des politiques locales. « C'était une période très intéressante, pendant laquelle nous avons publié des études telles que celle sur les dépenses de fonctionnement des collectivités réunionnaises ou encore sur le prix du kérosène, par exemple. » Seules les tentatives d'incursion en politique de Jean-Claude Bénard n'auront peut-être pas rencontré le succès escompté. Après le mouvement de grève exceptionnel de la fonction publique en 1997, sa liste sans étiquette présentée aux élections régionales de 1998 baptisée « Plus jamais comme avant » remporte moins de 4% des suffrages. Aux cantonales partielles de Bois-de-Nèfles Saint-Paul, en 2000, il réalise un score de près de 9%. Les 13% obtenus sur la liste de Henri Vergoz aux municipales de Saint-Paul, en 2001, ne lui rapportent pas non plus de siège d'élu. Mais après tout, au vu de ceux qui nous gouvernent, la réussite politique ne semble pas forcément réservée aux meilleurs d'entre nous..